



Prise de parole de Vivien PIGANIOL – Délégué syndical CFDT de l'Arbizon –
5 novembre 2024

Mesdames et Messieurs les salariés de l'Arbizon,

Merci d'avoir répondu très nombreux à cet appel à la grève intersyndical, aujourd'hui 5 novembre. Vous êtes nombreux ici à Bagnères, et nombreux aussi dans les 34 autres établissements MEN de France puisque c'est une grève nationale.

Vous êtes nombreux à exprimer votre colère car ce qui se joue aujourd'hui c'est ni plus ni moins que la perte ou le maintien de 78 ans d'acquis sociaux car nous allons être cédés par la MGEN à VyV3, une branche du groupe VyV, Union Mutualiste composée de plusieurs mutuelles... dont la MGEN elle-même.

D'une certaine manière les 35 établissements qui vont être cédés le seront de la MGEN à la MGEN en plus grand !

Les négociations sont pour l'instant un dialogue de sourd :

- L'employeur veut supprimer tous nos acquis sociaux
- L'employeur voudrait nous donner en échange une prime de 1200 euros bruts !!!

1200 euros bruts en échange des jours de RTT, des jours de fractionnement pour les congés payés, de la rémunération des 3 jours de carence en cas d'arrêt maladie, des chèques vacances, de l'intéressement et l'abondement, de la revalorisation des heures de nuit et jours fériés, des congés d'ancienneté, de la surcomplémentaire retraite, de la récupération des jours fériés, du compte-épargne temps, d'un niveau de prise en charge de la mutuelle par l'employeur de 65%, de plusieurs prestations sociales : aides pour la crèche, la rentrée scolaire, les colonies des enfants, le soutien scolaire, les voyages, l'amicale du personnel.

1200 euros bruts en échanges de tous ces acquis sociaux gagnés par des années de négociations collectives.

C'est scandaleux. C'est ce que disent les syndicats du groupe. C'est ce que disent tous les salariés du groupe. Le compte n'y est absolument pas.

Ces avantages acquis par des années de négociations, c'est aussi le plus qui motive pour venir travailler pour ses établissements MGEN ;

Ces avantages acquis par des années de négociations c'est une amélioration méritée de la qualité de vie au travail au quotidien,



Ces avantages acquis par des années de négociations c'est la reconnaissance des efforts multipliés de chaque salarié pour faire exister et grandir les établissements MGEN.

Les conséquences de cette suppression programmée de nos droits sociaux sont évidentes : démotivation, démissions et toujours plus de recours à l'intérim ?

L'attractivité est dans tous les écrits, dans tous les discours de la MGEN... mais pour quelle réalité ?

Tous, aujourd'hui, unis, à Bagnères et partout en France, nous disons NON à ce projet funeste. Non, nos acquis ne sont pas une monnaie d'échange. Nous le disons clairement aux gens des sièges celui de la MGEN et celui des différentes régions de VyV 3. En particulier à M. Pierre Périlhou, le Directeur général de VyV3 Terres d'OC, notre futur « patron ».

La mobilisation a déjà commencé à payer : 2 séances de négociation supplémentaires ont été calées : le 26 novembre et le 7 décembre. C'est un premier acquis.

Il faut maintenant aboutir à un accord qui reconnaisse tout l'investissement des salariés de tous les établissements et de l'Arbizon en particulier.

Pour maintenir nos droits, restons unis – mobilisés – déterminés.